



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 77976

Texte de la question

M. Jean-Claude Lenoir appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'inquiétude exprimée par les associations intermédiaires concernant la place qui leur sera accordée dans le cadre du plan d'action en faveur des services à la personne. L'UNAI s'inquiète en particulier au sujet des critères d'évaluation qui pourraient être mis en place concernant l'accès aux financements publics et par voie de conséquence l'existence des associations intermédiaires. L'hypothèse d'un critère fixant à 40 % le taux de retour à l'emploi leur paraît peu adaptée au public qu'elles accueillent. Il souhaiterait savoir si le Gouvernement prévoit d'assouplir le dispositif envisagé et sur la base de quels critères les associations intermédiaires pourront accéder aux financements prévus.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lenoir](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77976

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2005, page 10452